



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 69669

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, chargée de l'outre-mer, sur la nécessité de présenter un projet fédérateur pour l'avenir de la Réunion. En effet, la visite à la Réunion, le 19 janvier du Chef de l'État a suscité une véritable vague d'intérêt, voire d'enthousiasme, sur le devenir de l'île de la Réunion. Pour des raisons démographiques, économiques et sociales, la Réunion peut être considérée comme un laboratoire expérimental notamment pour l'innovation technologique et scientifique au cœur de l'Océan Indien. La Réunion, qui est la plus importante de nos collectivités en outre-mer par l'importance de sa population, réclame, au-delà de l'application concrète des dispositions du comité interministériel de l'outre-mer (CIOM du 6 novembre 2009), un cadre novateur et particulier. Ce projet serait, de plus, de nature à mobiliser l'énergie de la population réunionnaise qui s'interroge sur son avenir, dans le cadre de la mondialisation et son développement. Ce plan Réunion réclamerait un véritable projet fédérateur pour permettre une espérance pour les Réunionnaises et les Réunionnais. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ce dossier et cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69669

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 767

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)